

Solidaires en action ^{N° 41}

Le 15 juin 2010

Retraite : mobilisation générale !

www.solidaires.org/rubrique358.html

Le projet de loi est maintenant connu, il bougera peu dans le cadre de la pseudo-concertation annoncé par le gouvernement jusqu'à début juillet. Sans surprise, c'est la régression sociale pour l'ensemble des salarié-e-s, si nous laissons faire !

Tous dans la rue jeudi 24 juin, pour marquer notre volonté de poursuivre et amplifier la lutte !

Chaque collectif militant Solidaires a tous les éléments pour planifier les diffusions de nos informations en entreprise, organiser des présences devant des entreprises où nous ne sommes pas encore implantés ou dans des lieux publics (marchés, gares, etc.), prévoir des collages, préparer des initiatives unitaires, etc.

Des tracts déjà publiés et toujours utilisables

1. Ne pas laisser faire (4 pages imprimerie)
2. Retraite des femmes, en parler, se mobiliser
3. Travailler plus longtemps ?
4. Impossible de financer les retraites ?
5. Les retraites, qu'en restera-t-il pour les jeunes ?
6. Retraites : un combat décisif
7. Les comptes notionnels
8. Appel pour le 27 mai
9. Non à la baisse des pensions !
10. Retraite et progrès social.
11. 24 juin et suites.
12. Mobilisation générale !



Des affichettes hebdomadaires.

Des affiches, autocollants, badges - La vidéo : A 60 ans, le travail ça suffit !

Les fiches pour les militant-e-s : -1- Les comptes notionnels... -2- Vingt ans de contre-réformes -3- Retraite et progrès social

Ras l'Pôle de la précarité à Pôle Emploi !

Depuis des mois, des luttes sont engagées en régions pour obtenir des titularisations des nombreux/ses CDD. L'ensemble des organisations syndicales dans un courrier adressé au Directeur Général, le 21 avril, a exigé la titularisation de tous les CDD. Cette revendication de bon sens pour combattre la précarité à Pôle Emploi était au cœur de la plateforme revendicative d'appel à la grève du 8 juin.

Face aux coups de boutoirs des collectifs en grève, à la grogne des représentant-e-s du personnel... la direction de Pôle Emploi a annoncé, le 31 mai, des titularisations partielles et conditionnées de 400 collègues CDD. C'un acquis, mais trop de précaires restent sur le carreau. De plus, il faut dénoncer les conditions inacceptables que la direction veut imposer à ces titularisations : le Directeur Général évoque une préalable « évaluation individuelle » pour obtenir un CDI après plus de 12 mois de CDD ! C'est inique ; ces salarié-e-s ont déjà subi une sélection lors de leur embauche, avec une période d'essai. Ils ont depuis fait leur preuve : ils et elles doivent être pérennisé-e-s sans conditions. Solidaires/SUD Emploi entend se battre pour obtenir la requalification en CDI de tous les CDD.



Le gouvernement multiplie les projets de loi pour renforcer la répression contre les demandeurs d'emploi ou pour libéraliser encore plus le marché du placement. Toutes ces régressions sociales, tous ces effets d'annonce gouvernementaux visent à fragiliser Pôle Emploi et ses personnels et à ouvrir en grand le marché juteux de l'emploi aux appétits de sociétés privées internationales dont la seule logique est le profit maximum.

L'intersyndicale SUD, CGT, SNAP, FSU appelait à la grève à partir du 8 juin. Les première grèves et luttes ont fait reculer la direction, montrant à celles et ceux qui en doutaient l'intérêt de se mobiliser. Environ 25% de grévistes nationalement, avec des pointes à 45% dans certaines régions. Ce n'est qu'un début...

Informatique : action contre délocalisations !

Les syndicats SUD de la SNCF et des Sociétés de Service Informatiques se sont invités le 2 juin à l'inauguration de la Tour Oxygène à Lyon pour dénoncer les délocalisations d'emplois informatiques. A l'appel des syndicats cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, les informaticien-ne-s de la SNCF, prestataires des entreprises sous-traitantes ou cheminots, manifestaient leur opposition au projet de la SNCF de céder la gestion de la sous-traitance de ses prestations informatiques à IBM et ses conséquences néfastes pour l'emploi.

C'est dans cette Tour Oxygène que doivent emménager prochainement les salarié-e-s qui travaillent pour la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication de la SNCF. En tout cas ceux qui ne sont pas (encore) victimes de la délocalisation de leur emploi en Inde. Alors que l'entreprise publique SNCF brade sa technologie informatique et son savoir faire à une multinationale qui ambitionne de devenir un opérateur majeur de l'informatique ferroviaire, cette réorganisation va entraîner la délocalisation de centaines d'emplois d'informaticiens vers des pays où règne le moins-disant social (Inde, Europe de l'Est,...). Lyon est une des quatre villes (avec Nantes, Lille et Paris) où la SNCF a implanté ses directions informatiques et on peut craindre la disparition de près de 350 emplois sur le bassin lyonnais. Les salarié-e-s des entreprises de services informatiques sous-traitantes (SSII) seront les premiers touchés. **Les dirigeants de la SNCF (entreprise 100% publique), avec l'aval du gouvernement, délocalisent les emplois des informaticien-ne-s de la SNCF (prestataires et cheminot-e-s) en se comportant eux-mêmes comme des « patrons voyous !**

Les Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique françaises accroissent leur présence dans les pays étrangers, dont l'Inde, afin de réduire leurs coûts. Les SSII de toutes tailles sont touchées : les très grandes, telles IBM et Cap Gemini, les moyennes : Steria et consorts. Cap Gemini comptait fin 2008 28% de ses salarié-e-s dans des pays à bas coût de main d'œuvre, soit 25 000 sur 90 000. L'objectif affiché est de 50%. Fin 2008, les effectifs Steria atteignaient 5 600 salarié-e-s à l'étranger sur un total de 19 000.



Les salariés indiens de CAP Gemini sont depuis l'automne dernier plus nombreux que leurs collègues français (23 000 contre 20 000). «Nous avons signé en 2008 trente nouveaux contrats qui intègrent 100 000 jours de production en offshore » (François Enaud, PDG de Steria). Les effectifs d'IBM en Inde ont doublé depuis 2006 pour atteindre près de 100 000 salariés en 2010 soit plus du quart de leur effectif !

En 2009, les salarié-e-s d'Alcatel-Lucent se sont mis en grève quand la direction a annoncé un plan d'externalisation de 1022 personnes, dont 200 en France, vers HP. Le contrat entré en vigueur le 1^{er} décembre, donne des résultats inverses à ceux annoncés : coût homme/jour multiplié par 2, coût des projets par 2 à 3, sur les serveurs, note alourdie de 30 à 40%, dégradation de la qualité de service et accroissement des délais pour la résolution des incidents. Les contrats de 1 700 sous-traitants ont aussi été transférés. Cette année, les informaticiennes cheminot-e-s sont confronté-e-s à cette politique désastreuse, en raison du projet d'externalisation SNCF-IBM. Des services sont d'ores et déjà réduits, en attendant mieux, c'est-à-dire pire. Plusieurs mouvements de grève se sont déroulés depuis le début de l'année.

Les sans-papiers occupent un centre des Finances publiques

Lundi 31 mai, dans le cadre de la campagne « Non au racket sur les cotisations sociales, non à l'injustice fiscale », 200 travailleurs sans-papiers munis de leurs déclarations de revenus se sont rendus au centre des Finances publiques du 16^{ème} arrondissement de Paris en exigeant d'être reconnus comme des contribuables à part entière. Ce centre avait été choisi car il a la particularité de rembourser énormément d'impôts aux plus aisés grâce au bouclier fiscal.

Les injustices fiscales doivent cesser ! Les 17 et 18 mai dernier, des militants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, de Droits Devant !!, du CSP 17^e, de SUD Travail, du GISTI et de la FASTI ont tenu des permanences fiscales pour aider les travailleurs sans papiers à remplir leur déclaration. A cette occasion, de nombreuses anomalies dans le traitement de leur dossier par la DGFIP ont été relevées. Pour les résoudre, la régularisation (titre de séjour) est la solution idéale. Mais dans l'attente de cette décision, l'administration fiscale doit prendre des mesures pour que les injustices fiscales cessent.

C'est pourquoi ce dépôt symbolique des déclarations a été organisé le dernier jour de la campagne de réception du public afin de faire pression sur l'administration. Après deux heures de manifestation, Bercy a accepté de tenir dans les prochains jours une réunion technique sur la situation des travailleurs sans papiers au regard de la fiscalité.

La mobilisation fait bouger l'opinion ! Près de 2 000 tracts expliquant les raisons de la mobilisation des travailleurs sans-papiers ont été distribués aux agents des Impôts présents sur place et aux contribuables venant déposer leur déclaration. Nous avons ainsi pu mesurer « en direct » que l'opinion publique est sensible à la cause des travailleurs sans papiers et que leur régularisation est largement souhaitée. La campagne « Non au racket sur les cotisations sociales, non à l'injustice fiscale » se poursuit, en convergence avec toutes les autres mobilisations de sans papiers.

Le personnel du Ministère de l'Agriculture dans l'action

Depuis l'interpellation au Salon de l'Agriculture du Ministre Bruno Le Maire le 2 mars, un mouvement inédit des personnels du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche, inter-service (enseignement, services déconcentrés, établissements publics...) et unitaire (FSU-CGT-SUD) va s'amplifiant.



Au Ministère de l'Agriculture et dans ses établissements publics, les personnels et leurs organisations syndicales ont passé le stade de « l'inquiétude » et nous sommes rendus bien au-delà d'un problème de « pédagogie et de communication adaptées » sur les contre-réformes en cours (RGPP, réformes des lycées,...). Suppressions massives et continues d'emplois, remise en cause des missions, mutualisation de la pénurie sous couvert de bonne gestion, fermetures d'établissements, de classes...

La casse des services publics s'accompagne fatalement par la déstructuration de l'emploi public. Ainsi, les personnels du Ministère de l'Agriculture sont de plus en plus précarisés : CDD et vacations fleurissent, en lieu et place de titulaires, mais aussi l'externalisation se développe, à travers les prestations d'entreprises privées ou le recours à l'intérim. En résumé, nous assistons à un sabordage des services, des emplois et des missions, et nous avons collectivement décidé d'exiger que cette casse s'arrête sans délai. C'est ce message que plusieurs centaines d'agents du MAAP ont martelé durant les mois d'avril et mai en occupant tour à tour une dizaine de directions régionales sur l'ensemble du territoire national. Ces actions déterminées ont obligé Bruno Le Maire à ouvrir 4 chantiers de négociations sur la précarité, le blocage des carrières, les conditions de travail et les missions.

En revanche, le Ministre a « tenu la ligne » gouvernementale concernant les suppressions d'emplois dans la fonction publique. Politique tellement assumée, qu'il s'est refusé à mettre les chiffres concernant son ministère sur la table... alors même que le Premier Ministre à l'Assemblée avait annoncé quelques jours auparavant que les ministres venaient de recevoir leur lettre de cadrage. Pour l'Intersyndicale du MAAP (FSU, CGT, SUD), cette posture est inacceptable, obérant de fait l'espace de négociation en passe de s'ouvrir, sachant que « se réunir » n'équivaut pas forcément à « négocier », et que pour négocier faut-il encore en avoir les moyens. **Voilà pourquoi les personnels du MAAP et de ses établissements publics ont mené plusieurs actions d'occupation, à Paris le 17 juin.**

Grève à l'Associated Press (AP)

Grève votée à l'unanimité, suivie à 100% : la totalité du service français de l'Associated Press a cessé le travail le 3 juin. Aucune dépêche sur le fil francophone de la première agence de presse mondiale... Cette grève totale, la deuxième en deux semaines, est une riposte à la volonté de la direction de démanteler un service qui a toute sa place sur le marché francophone et ne demande qu'à vivre.

La direction a ouvert un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) il y a plus de six mois mais n'est plus en mesure aujourd'hui de le mener à son terme. Et pour cause : entre-temps, elle a laissé s'échapper la solution de reprise censée sauvegarder la totalité des emplois. Coïncée sur le plan légal, la direction tente le passage en force en supprimant du jour au lendemain un quart des effectifs parisiens du service français. Résultats : tromperie sur le service rendu aux abonnés, dégradation des conditions de travail des salarié-e-s, changement radical de nature de l'agence de presse.

Mais la direction se heurte à la détermination sans faille de la rédaction qui, par cette nouvelle mobilisation massive, lance un avertissement aux dirigeants d'AP à Paris et New York : avec l'intersyndicale SNJ-CFDT, le personnel ira jusqu'au bout pour faire valoir ses droits.

Commerces et Services : agir ensemble pour être plus fort-e-s

Le secteur des Commerces et Services est peu syndicalisé ; **En Ile-de-France, les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, SUD Commerces/Services mènent une expérience originale et intéressante** depuis quelques mois : un cadre unitaire est mis en place, des appels communs à l'action s'organisent, des Assemblées Générales ouvertes à tous les syndiqué-e-s ont lieu. Ainsi, le 16 juin, il s'agissait de faire le point sur les actions entreprises, d'arrêter des revendications en matière de salaire et surtout préparer ensemble un mouvement le mercredi 30 juin.

Cette dynamique prend de façon plus large : **au plan national, CFDT, CGT, Solidaires, UNSA, CFTC appellent ensemble les salarié-e-s à se mobiliser le 24 juin.** Salaire au SMIC, tant à l'embauche qu'avec une ancienneté ; des emplois précaires (CDD) et des temps partiels imposés ; la poly-activité et la modulation horaire qui alourdissent les conditions de travail ; le développement des métiers pénibles toujours pas reconnus par des départs anticipés ; **le droit au départ à la retraite à 60 ans qui ne doit pas remis en cause par le gouvernement ... autant de raisons de lutter dans l'unité !**

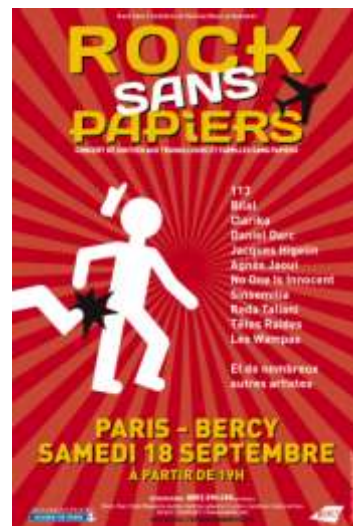
Soutien aux Sans-Papiers : appel du 18 septembre et concert

DIRE NON ! Aux horreurs qui sont le quotidien de la politique menée contre les étrangers par Besson et Sarkozy. Le dire autrement, et amplifier le nombre et la voix de ceux qui ont déjà dit Assez ! C'est l'initiative d'un collectif d'artistes qui lancent l'appel du 18 septembre, et un concert géant et festif à Bercy le 18 septembre.

Des syndicats et organisations s'engagent dans cette initiative : RESF, LDH, Cimade, AutreMonde, CFTD, FSU, CGT, Solidaires, UNSA. 3 scènes, 4 heures de fête, 20 artistes en live, des vidéos, des témoignages, pour défendre les travailleurs et familles sans papiers qui vivent, travaillent et grandissent dans notre pays. L'appel des artistes :

Nous, artistes, musiciens, comédiens, réalisateurs, écrivains, plasticiens, professionnels de la musique, du spectacle, du cinéma, de l'information, de la culture, avec la majorité des citoyens français, nous déclarons solidaires des milliers de sans-papiers qui grandissent, étudient, et vivent à nos côtés dans notre pays.

- ➔ Nous refusons que des enfants, souvent nés et scolarisés en France, soient expulsés avec leurs parents vers des pays qu'ils ne connaissent pas ou plus et dont certains ne parlent même pas la langue.
- ➔ Nous refusons que des parents soient arrêtés, menottés, rudoyés, humiliés et enfermés dans des Centres de Retention Administrative sous les yeux de leurs enfants.
- ➔ Nous refusons que des familles parce qu'elles n'ont pas de papiers soient séparées, le père brutalement expulsé à des milliers de kilomètres tandis que la mère et les enfants restent ici, souvent dans la misère et traumatisés à vie.
- ➔ Nous refusons que des travailleurs, qui bien souvent exercent leur métier dans des conditions pénibles, car sans droit, dont la plupart cotisent (retraites, maladie, chômage...) et paient des impôts en France vivent en permanence dans la peur et la clandestinité.
- ➔ Nous refusons les lois Besson sur l'immigration qui bafouent le droit d'asile français et font honte au pays des Droits de l'Homme.



Comme certains l'ont fait en d'autres périodes de l'histoire, en accord avec les principes du droit international qui protège les migrants, en accord avec les droits de l'homme et de l'enfant, comme avec les valeurs universelles de fraternité, d'égalité, de liberté et d'accueil de notre République, nous appelons à résister à ces pratiques indignes et inhumaines.

Grèves dans les centres de tri de La Poste

Les agents des centres de tri de La Poste sont en grève chaque fin de semaine depuis le 3 avril 2009 sur l'ensemble du territoire, soutenus par la fédération SUD PTT. Chaque week-end dans les PIC (plate formes industrielles courrier) et CTC (centres de tri courrier), ce sont près de 1000 agents, voire plus, qui sont en grève contre les suppressions d'emplois, les restructurations incessantes, les conditions de travail dégradées, les cadences infernales, les mobilités... imposées par la direction du Courrier et son plan CAP Qualité Courrier (CQC), qui a coûté la bagatelle de 3,4 milliards d'euros. Depuis 2004, et la mise en place de CQC, ce sont près de 10 000 emplois qui ont disparu. Le personnel se bat également pour de meilleurs salaires, la prise en compte de la pénibilité des tâches, ainsi qu'une réelle reconnaissance de leur travail.

Bien loin d'écouter les revendications des grévistes, la direction du Courrier fait la sourde oreille en fermant toutes les portes de la négociation. Plusieurs fois, SUD PTT a demandé l'ouverture de négociations portant sur les conditions de travail, les régimes horaires, la souffrance au travail... sans résultat. En effet, on observe des phénomènes de mal-être dans les centres, et notamment dans les PIC et leurs nouvelles organisations de travail, très proches de celles que l'on rencontre dans les pires usines. Les temps modernes se sont installés à La Poste ! On constate aujourd'hui des situations de grande détresse : crises de larmes, dépressions, arrêts maladie prolongés, reclassements forcés mal vécus par les personnels. **Depuis plus d'un an, nous dénonçons exactement ce que le syndicat des médecins de prévention de La Poste vient de confirmer dans son courrier adressé récemment à Jean-Paul Bailly.**

Et voilà le travail : le DVD...



L'union syndicale Solidaires et le CEFI Solidaires ont réalisé un film sur les journées « *Et voilà le travail* » des 9 et 10 mars. Ce DVD se veut le reflet de ces deux journées et un point d'appui pour poursuivre le travail, dépasser l'isolement dans lequel chacun-e se trouve. Il peut servir de support pour ouvrir le débat avec les salarié-e-s et les militant-e-s pour trouver les voies pour remettre les questions du travail au cœur de l'action et de l'activité syndicale au même titre que les questions des salaires, de l'emploi et de service public. Le film est d'une durée de 58'50 et le coût unitaire d'un DVD port compris sera de 5 € (les envois sont centralisés sur les fédérations ou syndicats nationaux et les Solidaires locaux ainsi que les facturations).